

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Michel GENDREAU (Coprésident élu), Jacques TAPIN et Jean-Claude SUREAU (Adjoint au Maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Coprésidente habitante), Christian Félix ARNAUD, Christiane BERNIS, Jean-Paul BOISSON, Ginette BONHOMME, Marie-Reine CHATAIGNON, Alain CRIGNON, Chantal DENOCQ, Jean-Louis DORLET, Claudine DRIAN, Henriette FELON, Bertrand FRIGOT, Nicole GERARD, Brigitte JOUHANIQUE, Pierre LACORE, Erwan LE GUERN, Aline MACHERAS, Michel MOYNARD, Jean-Louis REGRAIN, Alain SIMON, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Mireille TREBUCQ.

Excusés : Michèle BEAUFORT, Daniel COURANT, Sandrine JOUHANIQUE, Paul PELLETIER.

Personnes invitées : Jean-Louis BUSSONNAIS (Direction de la Réglementation et de la Sécurité de la Mairie de Niort)

Agents municipaux : Floriane JARRIAULT (Coordinatrice des Conseils de quartier) et Bénédicte GABRIEL (Chef de service des Conseils de quartier).

Public : 6 personnes.

Ouverture de la séance à 20h10

Accueil par M. GENDREAU.

Ordre du jour :

- 1/ Point sur les travaux du Centre-ville**
- 2/ Point sur les commissions**
- 3/ Informations diverses d'actualités**

1/ POINTS SUR LES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

Intervention de Jean-Claude Sureau, Adjoint au Maire en charge de l'animation économique et de l'emploi

J-C Sureau est venu répondre aux multiples questions posées par les conseillers de quartier au sujet des animations de Noël ainsi que de l'évolution des projets commerciaux du Centre-ville.

- ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE – RETOURS DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Les conseillers de quartiers ont fait part de leur satisfaction quant au succès de la patinoire située Place du Temple.



Toutefois :

- les chalets étaient excentrés et isolés sur le Mail des Martyrs de la Résistance. Apparemment ces chalets n'auraient bien fonctionné que sur 3 jours.
- Quel intérêt pour la présence d'un marchand ambulant à l'ancien emplacement de la confiserie Leclerc ?
- l'an prochain, les conseillers proposent d'installer des chalets aussi : Place du Donjon, rue Victor Hugo et à thème selon l'endroit : animaux etc....
- le fonctionnement de la calèche est sympa et cette activité devrait être maintenue voire développée.

Réponse de Jean-Claude Sureau :

- La patinoire

La patinoire a été le résultat d'un fort partenariat entre tous les commerces de la ville qui ont financé cette prestation. C'est un premier partenariat à souligner entre les commerces du Centre-ville et de la périphérie. La municipalité ne peut s'engager à ce jour sur la reconduction de cette activité qui était certes à l'initiative de la Mairie mais financée intégralement par les commerçants.

- Les chalets sur le mail des Martyrs de la Résistance

Le positionnement des chalets sur le Mail des Martyrs avait pour objectif de permettre et d'inciter à la découverte des jardins de la Brèche.

Les commerçants présents dans les chalets ont fait des retours très positifs sur le marché de cette année, contrairement à ce qui a pu être dit. Certains ont précisé que c'était l'un des meilleurs marchés de Noël depuis plusieurs années. La fréquentation du marché de Noël s'est faite plutôt en soirée et les week-ends.

Des améliorations sont à envisager notamment sur l'ambiance de village de Noël qui est souhaitée, en y intégrant au mieux la fête foraine.

On ne peut plus installer de chalets place du Donjon, car ce site est réservé pour le marché des commerces ambulants du jeudi et du samedi.

Pour la rue Victor Hugo, l'espace public nouvellement réaménagé donne la possibilité d'installer un maximum de 5 à 6 chalets à positionner en cohérence par rapport au mobilier urbain et au passage de la navette CITITAN.

L'idée de faire venir des animaux pour le marché de Noël a déjà été étudiée. Malheureusement, il est difficile de maintenir plusieurs animaux en Centre-ville en période hivernal sur une période de trois semaines. On pourrait peut-être l'envisager sur une journée.

En ce qui concerne la calèche, une réflexion est en cours car les sabots des chevaux abîment le pavage du Centre-ville.

Le déplacement de la confiserie Leclerc dans un local permanent sur le mail des Martyrs a été fait en partenariat entre la confiserie Leclerc et la municipalité. Son ancien emplacement a été attribué le temps du marché de Noël à un stand forain qui vient chaque année en bas de Brèche. La location du domaine public ne doit pas impacter sur la libre concurrence. Effectivement, ce forain ouvre habituellement un manège et a décidé de transformer cette année son manège en une activité commerciale de confiserie en respect du contrat d'occupation du domaine public à des fins commerciales signé avec la Mairie.

*** Questions – réactions des conseillers et du public :**

- Un habitant a trouvé dommage que la patinoire soit fermée avant la fin des vacances scolaires au vu du public principalement ciblé qu'étaient les enfants.
- Les illuminations sont restées plus longtemps que les autres années, cela a plu aux habitants.
- Les sapins ont été retirés plus tôt que prévu.
- L'attraction de bulles sur l'eau a été fortement appréciée.

Réponse de Jean-Claude Sureau :

Les partenaires qui ont financé l'activité de la patinoire ne pouvaient pas financer une semaine supplémentaire pour maintenir cette activité.

Les sapins ont dû être retirés de l'espace public pour cause de vol trop important (20 sapins volés en une semaine). Malheureusement, chaque année de nombreux sapins sont volés et cette année ils ont été plus nombreux.



- POINT SUR L'AVENIR DU PASSAGE DU DONJON.

Réponse de Jean-Claude Sureau :

Ce site a demandé une longue démarche puisqu'il regroupait 19 propriétaires. La mairie n'est pas propriétaire directement car l'investissement aurait été trop lourd pour la collectivité. La municipalité s'appuie sur l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes (EPF-PC) qui assure le portage financier de l'ensemble des acquisitions immobilières à l'exception de la bijouterie qui est en recherche de local commercial pour se reloger.

Le projet pour ce site est de réaliser divers logements dans les étages et des commerces en rez-de-chaussée. Il est envisagé de percer une nouvelle allée entre l'angle du passage du commerce et la rue Sainte-Marthe pour apporter des ouvertures plus nombreuses pour les futurs logements et de nouvelles devantures commerciales.

Jean-Claude SUREAU profite de cette réunion publique pour informer les conseillers de quartier du projet qui évolue pour les locaux de la CCI. Ce projet prévoit 10 000m² de logements et de commerces.

- COMMERCES DES HALLES ET DES ARCADES

Les conseillers souhaiteraient qu'au moins un commerce des Métiers de Bouche soit ouvert plus tard sous les Halles, côté rue Brisson, avec une ouverture en fin de journée, ce qui apporterait une dynamique et un intérêt pour les personnes qui travaillent, car les étals des Halles sont ouverts que de 8h à 13h.

Quels sont les commerces envisagés au bout des arcades des halles ?

Les conseillers de quartier se questionnent sur l'avenir du commerce alimentaire chinois qui se trouve sous les arcades des halles, pour qui il est question de délocalisation.

Réponse de Jean-Claude Sureau :

Le restaurateur/traiteur de cuisine Chinoise est actuellement à la recherche d'un nouveau local qui lui permettrait de faire évoluer son activité vers une restauration rapide.

L'ancien local commercial « Rayons Verts » est effectivement fermé depuis fin juin 2009 et pour une durée indéterminée, la commerçante est toujours locataire. Aucune évolution n'est connue par la Mairie à ce jour.

L'ancien commerce du nom de Faraud a été vendu et fait l'objet de travaux pour la création de deux cellules commerciales au lieu d'une. Une première cellule commerciale a trouvé acquéreur, et c'est en bonne voie pour la seconde. Des logements seront aménagés dans les étages.

Pour le bâtiment surnommé la Porte Bleue, rue de l'Ancien Musée (bâtiment accolée à l'hôtel administratif de la mairie de Niort), il n'y a pas de projet actuellement pour remplacer le pôle régional des métiers d'art.

Le vendeur de disque qui s'est installé pour les fêtes sous les halles va reconduire son bail commercial en complétant son offre par l'arrivée d'un nouvel associé.

La porte du bloc EDF, à l'angle des arcades des Halles et du parking du Moulin du Milieu, va faire l'objet de travaux pour être dissimulée.

L'ensemble des locaux commerciaux situés sous les arcades des halles va faire l'objet d'une rénovation qui permettra l'installation de sanitaires et d'un système de ventilation-aération. Les commerçants qui occuperont ces lieux déposent actuellement leur candidature auprès d'une commission spécifique qui regroupe la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et la Mairie.

Les Halles bénéficieront aussi de travaux de réaménagement par la création d'un local poubelle, d'une pièce réfrigérée pour les déchets alimentaires, d'un monte charge ou ascenseur ... La mise aux normes sanitaires des Halles est programmée pour 2015-2016, accompagnée par la réfection de la toiture et des peintures.

Pour l'îlot Brisson : cet îlot d'habitation est dans un état d'insalubrité manifeste, un projet de requalification est en devenir pour les 5 à 10 ans à venir.



Intervention de Jean-Louis BUSSONNAIS, Direction de la Réglementation et de la Sécurité de la Mairie de Niort

- POINT SUR LA NOUVELLE REGLEMENTATION DANS LE SECTEUR PIETONNIER DU CENTRE-VILLE

Réponse de Jean-Louis BUSSONNAIS :

Aucune campagne de communication n'avait été faite depuis le début des travaux du cœur de ville. Il a été constaté que plusieurs espaces de collecte ne fonctionnent pas correctement (exemple de la rue Dupin).

Un nouveau plan des différentes zones de collecte et de livraison a été mis en place en concertation entre la CAN et la Mairie. Une conférence de presse aura lieu le vendredi 8 février pour lancer la campagne d'information et de communication. Les ambassadrices du tri se déplaceront pour informer les propriétaires qui laisseront leurs conteneurs au-delà des créneaux et des emplacements prévus. Si après l'information, aucune amélioration n'est constatée, une verbalisation sera mise en place. Un marquage au sol éphémère va être peint au cours du mois de février dans le but de matérialiser les aires de présentation des conteneurs et le temps que les usagers prennent de nouvelles habitudes.

La problématique des déchets pour la Colline St André est actuellement à l'étude par les services de la CAN en lien avec la ville. Une expérimentation sera prochainement mise en place.

La Mairie réfléchit à la mise en place d'une nouvelle réglementation pour les panneaux publicitaires des commerçants situés sur la chaussée. Ces panneaux sont considérés comme mobilier commercial et fait l'objet d'une taxe, le prochain arrêté concernant cette taxe instaurera une augmentation de cette dernière.

- INTERVENTION DE L'ANIMATEUR CANIN

Réponse de Jean-Louis BUSSONNAIS :

L'éducateur canin est recruté occasionnellement par la Mairie, actuellement l'éducateur canin n'est pas en activité pour la Mairie.

- FREQUENCE DE PASSAGE DE LA POLICE MUNICIPALE

Les conseillers de quartier demandent la possibilité d'augmenter le nombre de passages des agents de la Police municipale notamment pour les squares, jardins et autres places pour lutter activement contre le vandalisme.

Réponse de Jean-Louis BUSSONNAIS :

L'amplitude horaire des agents de la police municipale a déjà été élargie depuis un an. Elle s'étend de 6h30 à 20h et fait l'objet d'horaires supplémentaires en cas de besoin. Ceci a un impact direct sur la verbalisation des stationnements par exemple.

La Mairie enverra prochainement une lettre aux riverains pour les informer de la mise en place d'un forfait pour le stationnement des résidents avec la pose d'un macaron sur leur véhicule, sur un secteur où le stationnement devient payant (rue Paul François Proust et rue des Trois-Coigneaux). Ce forfait sera de 105€ la première année et de 150€ les années suivantes. Ce service est géré par la So-Space.

- ACTUALITES PLANTATIONS :

Une cinquantaine d'arbres ont été plantés en Centre-ville pour compléter les aménagements du jardin de la Brèche, des places du Temple, du Donjon et Amable Ricard.

Le jardin de la Brèche sera ouvert au printemps. La pelouse sera placée en janvier - février. Les promeneurs ne pourront pas fouler le beau tapis vert avant fin mars 2013.

Le Donjon : travaux entre la rue Léon Blum et le mur du Donjon.



*** Questions – réactions des conseillers et du public :**

- RUE DU 14 JUILLET- RUE PF PROUST : RAPPEL SENS DE CIRCULATION TEMPORAIRE

Réponse de Jacques TAPIN : une visite sur site devait avoir lieu le lundi 11 février à 14h. Le service Vies Participatives vous recontactera pour vous informer de la nouvelle date.

- AV DE LIMOGES : TROTTOIRS EN MAUVAIS ETAT NOTAMMENT AU NIVEAU DU NUMERO 12

Réponse du service Vies Participatives : La demande sera transmise au service concerné.

- AVENUE BUJAUULT – CARREFOUR 14 JUILLET :

La zone de rencontre Bus et vélos est devenue moins sécurisée car la zone est étroite.

Réponse du service Vies Participatives : La demande sera transmise au service concerné.

- COLLINE ST ANDRE :

Les conseillers de quartier suggèrent que la signalisation soit revue pour la colline St André car avec les nombreux changements de circulation, les habitants peuvent avoir des difficultés à retrouver leurs itinéraires. Ils signalent aussi l'état dégradé de la rue St Gelais.

Réponse du service Vies Participatives : La demande sera transmise au service concerné.

2/ POINTS SUR LES COMMISSIONS

1. Commission Espace Public :

- CENTRE SOCIOCULTUREL CENTRE VILLE ET CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE –

La directrice par intérim du CSC Centre Ville souhaite notre participation dans leurs actions.

- ACCES A L'ACCLAMEUR POUR LES SPECTACLES.

Les habitants des quartiers entre la place de la Brèche et l'Acclameur demandent 2 arrêts : 1 vers la Mutualité et 1 vers la SAFER.

Demande relayée le 24 janvier 2012 par la DVP auprès de la CAN et des services transports

- COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -

La commission souhaite connaître les décisions prises par le Conseil Municipal en ce qui concerne nos demandes en instance. Exemple : achat du terrain dans les Venelles.

Réponse : les délibérations sont accessibles sur le site Vivre à Niort. La délibération concernant cette venelle a été prise le 21 décembre 2012 (cf. Délibération D-2012-622). La décision a été prise pour acquérir à l'euro symbolique d'une partie d'environ 20 m² à prélever sur la parcelle concernée et pour signer l'acte notarié.

- LIAISON VENELLES DE STRASBOURG - TARTIFUME

Les finitions des parties pavées sont programmées pour la fin du 2^{ème} trimestre

Les travaux de la liaison piétonne sont programmés pour la fin du 2nd semestre. Le tout est assuré par la régie Voirie de la ville.

- ECLAIRAGE PUBLIC -

Lampes grillées à changer :

- Bas du Jardin des Plantes
- Chemin du Pissot
- Rue du Temple.

Réponse du service Eclairage Public : la demande sera transmise à l'entreprise mandatée pour la maintenance de ces équipements.



- PARKING TARTIFUME –

Toujours en attente d'éclairage.

Réponse par Michel GENDREAU lors du prochain conseil de quartier.

- PLACE ST HILAIRE -

Est-ce que la restructuration complète de la place St Hilaire, est prévue dans le plan multimodal de la gare ?

Réponse : la zone de l'Eglise St Hilaire va faire l'objet d'une réflexion de réaménagement dans le cadre de la liaison entre la place de la Brèche et de la gare pour le projet de Transports en Commun en Site Propre, cette réflexion est menée conjointement entre la Mairie, la CAN et le service TAN. Aucune programmation précise n'a été arrêtée à ce jour.

- RUE VIRECOURT –

Une habitante a des difficultés pour accéder à son garage et demande la pose de deux plots.

Réponse de la DVP : il s'agit d'une demande à titre personnel, elle a donc été transmise à la cellule Demandes citoyennes qui la prendra en charge en direct.

POUBELLES –

- RUE DE STRASBOURG –

Déplacement de l'endroit pour le regroupement des poubelles - Cet emplacement est actuellement du côté impair devant les n° 17 et 19 et nous demandons qu'il soit déplacé du côté pair devant le bâtiment du C.I.L.

Réponse par Michel GENDREAU

Le CIL a donné son accord pour ce changement de localisation, la CAN sera consulté pour vérifier que cette modification ne perturbera pas leur fonctionnement de collecte pour cette zone.

Réponse de Jacques TAPIN :

Ce conflit d'usage est accentué par la présence de travaux à l'entrée de cette rue. Il est proposé que si cette solution fait consensus, elle soit choisie provisoirement jusqu'à la fin des travaux. L'implantation de cette zone de collecte sera revue à la fin des travaux et permettra aux riverains de prendre de nouvelles habitudes.

Information par un Conseiller de quartier :

Une enquête de voisinage a été réalisée par un conseiller de quartier, il se trouve que trois logements ne sont pas en capacité de stocker leur conteneur à l'intérieur.

Réaction d'un riverain :

Cette solution n'est pas acceptable car cela ne fait que repousser le problème de quelques mètres et n'enlèvera pas cette pollution visuelle et parfois odorante.

Evolution du dossier suite au Conseil de quartier :

Les services techniques ont souhaité trouver une solution plus pérenne en s'appuyant sur la campagne qui a été réalisée pour les conteneurs des rues piétonnes. De nombreuses informations ont déjà été réalisées auprès des riverains sans effets à ce jour, il a été décidé de mettre en place une verbalisation en cas de non-respect des zones de collecte et du principe d'enlèvement des containers le jour de la collecte pour libérer les aires de présentation.

Suite à une récente relance des riverains, les élus et la CAN se sont de nouveau rendus sur le site pour envisager de nouvelles solutions. A ce jour, la solution acceptée par tous est la suivante : le point de collecte principal sera situé devant le CIL et sera complété par quelques points de collecte supplémentaires le long de la rue pour éviter la concentration trop importante de conteneurs sur une même zone.



▪ ESPLANADE DE LA BRECHE –

Poubelles des restaurants - Quel moyen pourrait être mis en place pour dissimuler les poubelles des restaurateurs ? Ces nombreuses poubelles se trouvent face à la rue Ricard. L'aspect de ce lieu est très désagréable chaque fin d'après-midi.

Réponse de la DEP : *Une nouvelle campagne de communication, sur les heures et emplacements de stockage des conteneurs poubelles, va être réalisée. Un encadrement par exemple en bois n'est pas à envisager car ce type d'aménagement conduit trop régulièrement aux dépôts sauvages.*

RELANCE –

▪ RUE PAUL FRANÇOIS PROUST –

Lors du dernier conseil de quartier, il a été annoncé un rendez-vous sur place avec les riverains pour le constat du nouveau plan de circulation. Cette rencontre devait avoir lieu en janvier. Nous souhaitons connaître la date de ce rendez-vous ?

Réponse de Jacques TAPIN : *une visite sur site était prévue le lundi 11 février 2013 à 14h, cette dernière a dû être reportée à une date ultérieure. Les référents seront informés dès que possible de la nouvelle date de rencontre.*

▪ PLACE DES AIRES -

Aménagement et embellissement de la place (Voir CR des 9 mai 2012 et 20 septembre 2012 + novembre 2012). Où en est le projet ?

Réponse de Jacques TAPIN : *il est nécessaire de mettre en attente du projet pour être inclus dans une réflexion globale du traitement de la colline St André.*

Un point a été fait sur plusieurs zones (cœur de quartier) qui ont des besoins liés à la sécurité et aux impératifs de la vie quotidienne, la colline St André fait partie des secteurs qui ont un réel besoin global.

J. TAPIN et M. GENDRAU indiquent qu'ils se chargeront d'informer les riverains que le projet d'embellissement de la place ne sera pas réalisé avant un projet de réaménagement global de cette zone.

▪ RUE DU 24 FEVRIER, COTE IMPAIR –

Trottoirs en mauvais état surtout entre la place St Jean et la rue de l'Huilerie - Réfection du revêtement du trottoir (Voir CR du 12 janvier 2012 et déjà réclamée en mai 2011 + novembre 2012). Quand sont prévus les travaux ?

Réponse par Michel GENDREAU : *Aucune programmation n'est inscrite pour la réfection des trottoirs (coté impair). Vu la difficulté d'intervention sur ce tronçon, le traitement de l'ensemble des problèmes devra se faire de façon globale et cohérente avec le plan de circulation en cours.*

Une intervention va être programmée pour remédier ponctuellement aux dégradations les plus importantes sur trottoir.

▪ RUE DU VIEUX FOURNEAU - PASSAGE PIETON –

Signalement d'un manque de visibilité : Visite sur place, quand ?

Réponse par Michel GENDREAU : *l'emplacement de ce passage piétons a été réalisé au plus juste en mesurant les différentes contraintes présentes, arrivée des voitures de la rue Chabot et arrivée des voitures de la rue Sarrazine. Il n'y aura pas de visite sur site car il n'y a pas de possibilité d'implanter ce passage piéton en meilleure sécurité qu'à l'emplacement actuel. De plus, il n'y a eu aucun retour de la part des usagers du Conseil Général et autres organismes du Centre Du Guesclin et alentours.*



- PLACE CHANZY - PORTAIL DU JARDIN DES PLANTES -

Dernières volontés de Monsieur Domain avant son décès et rapportées par un membre de la commission Espaces Publics : demande de réfection du portail en fer forgé, entrée haute du Jardin des Plantes.

Réponse par Michel GENDREAU : cf. Note Interne – coût de l'opération estimée entre 10 000 € et 40 000 €.

Une fiche de proximité a été complétée et transmise pour demander le chiffrage de la réfection de la grille.



Réponses demandes du dernier CQ :

- RUE TARTIFUME :

Réponse par Michel GENDREAU : Effacement des réseaux prévu à la programmation du concessionnaire pour 2013 sur le tronçon rue Voltaire // rue Marcel Paul.

Une étude sera déclenchée après les travaux pour l'aménagement de la rue sur des crédits de quartier. A noter que l'utilisation des crédits de quartier ne se fera que pour la partie aménagement, le concessionnaire prenant en charge l'effacement.

- RUE DU TEMPLE –

Demande de corbeille au niveau de la tête des dragons.

Réponse de la DEP : Il existe déjà un réseau de corbeilles soit provisoires (Vigipirate) soit définitives sur les rues Brisson, Hugo, Ricard et Cordeliers. Idem concernant la place de la Brèche.

Suite aux travaux de la place, de la rue du Temple et de la place du Donjon, un projet d'implantation est en cours de validation.

- PASSERELLE PARKING BISCARA ET PARC PRE LEROY :

La dégradation de la passerelle reliant le parking Biscara et le pré Leroy a été signalée lors du conseil de quartier du 27 novembre 2012.

Réponse de la DPM : Concernant ce mur, le chiffrage n'a pas encore été fait mais nous sommes sur une base de 15 000 €. Une procédure est nécessaire auprès de l'Etat (procédure de plusieurs mois), le montant de l'opération peut évoluer en fonction des besoins techniques. Travaux obligatoirement en période d'étiage. Les travaux devraient se réaliser entre août et octobre.

2. Commission Patrimoine :

La commission ne s'étant pas réunie, aucun point n'a été abordé.

3. Commission Cœur de ville :

- BRECHE

Un escalier ne menant à aucun accès pour le public (escalier d'accès pour les services techniques) sert de dépôts pour des poubelles et donne sur les espaces sous sol. La commission demande que cet escalier soit fermé par une grille.

La demande a été relayée par la DVP.



▪ PARKING DE LA BRECHE

Toujours pas d'affichage des tarifs à l'entrée ... mais entendu une pub radio...mais tarifs élevés par rapport La Rochelle par exemple.

L'Ascenseur : est depuis plusieurs semaines toujours en panne « pour cause de vandalisme » et donc nécessité de revenir à mi pente par les sous sols.

Réponse Sospace : *la pose d'un panneau de tarification à l'entrée du parking est sur l'espace public et donc dépend de la Mairie. La demande a été transmise et est actuellement à l'étude. Une visite sur site va être programmée pour réfléchir à une solution adaptée le jeudi 7 mars à 14h30.*

▪ ACCES CGR :

Pas d'accès direct par ascenseur du parking qui arrive uniquement sur le parvis en haut de Brèche. Les 2 autres ascenseurs qui permettent l'accès direct au CGR sont très souvent en panne pour la même raison selon les employéset pas de rampe handicapés.

→ Besoin de 2 places de stationnement Handicapés le long du parvis Haut de Brèche ...sur le stationnement Autocar. Evaluation faite suite à un entretien avec des accompagnants du SAMSAH/SAVS 79 (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés/Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Réponse DEP : *il y a deux places de parking PMR à l'agence Crédit Agricole juste en face, plusieurs places sont disponible dans le parking de la Brèche. De plus, les bus devraient prochainement être plus présents sur ces emplacements dus aux modifications de leur accès du bas de la Brèche.*

De plus, concernant l'accès piéton :

- Il y a deux ascenseurs et un escalator qui desservent le CGR : ils sont gérés et entretenus par le CGR.

- Il y a deux ascenseurs et un escalator qui desservent le parking : ils sont entretenus par la So-Space. L'ascenseur du Haut de Brèche sera remis en service mi-février.

La création volontaire de plusieurs ascenseurs pour desservir un établissement doit permettre de remédier aux problèmes de panne éventuelle sur un ascenseur, mais ce procédure ne fonctionne plus lorsqu'il y a du vandalisme...Pour ces deux établissements, comme pour l'ensemble des bâtiments à plusieurs niveaux de Niort (voir de France...) il n'a pas été possible de créer des rampes d'accès compte tenu des normes d'accessibilité.

▪ QUARTIER DE LA RUE DES TROIS COIGNEAUX

E. LECOEUR, nouvelle directrice par intérim du CSC du Centre-ville remercie le Conseil de quartier pour la rénovation de la salle des Trois Coigneaux. Elle souhaitait aussi informer les conseillers de quartier que la fête de quartier aura lieu le samedi 29 juin 2013.

Poursuivre la rénovation du quartier : par la création d'une aire de pique-nique et d'un petit jardin.

Information DVP : *les travaux de la cuisine ont été retardés, ils seront réalisés entre le 15 février et 15 mars.*

Prochain Conseil de quartier le jeudi 23 mai 2013 à 20h à la Salle des Trois Coigneaux.

Une fiche de proximité a été complétée et transmise pour demander l'aménagement de ces espaces.

Création d'un petit jardin



Installation de tables



- HEMICYCLE SQUARE CLOUZOT

Selon certains conseillers de quartier, cet espace est dans un état de délabrement incompatible avec la rénovation du quartier Halles/Donjon

La demande a été relayée par la DVP.

- RUE ERNEST PERROCHON

Réparation des pavés par bitume et grilles de protection des arbres toutes endommagées.

Réponse de la régie Voirie, direction des Espaces publics : *les trous vont être colmatés en enrobé à froid comme cela a déjà été fait dernièrement. Ce problème de pavés qui se déchaussent concerne l'ensemble de la voie et nécessite des mesures qui dépassent les capacités de la régie. Ces désordres ont été relevés par la DEP lors d'une visite sur place. Une solution acceptable de reprise de cette voie récemment réalisée par entreprise est en cours de définition.*

- RUE BASSE

Chaussée détériorée et réparée aussi par bitume.

La demande a été relayée par la DVP.

- CITITAN

Demande d'arrêts supplémentaires rue de la Boule d'Or et au petit Leclerc.

1 navette est en panne, il n'y en a plus qu'une en service ce qui double le temps d'attente

→ Une 3^{ème} serait indispensable et pourquoi pas électrique

La demande a été relayée par la DVP.

Depuis la demande la 2^{nde} navette a été remise en circulation.

3/ INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITES

- QUAI MAURICE METAYER : CHANGEMENT DES PLATELAGES BOIS DE PLUSIEURS PASSERELLES

- REUNION PUBLIQUE HABITAT COOPERATIF

Mercredi 13 février 2013 à 18 h à l'hôtel de ville (salon d'honneur)

La Ville de Niort lance un projet de construction de 10 à 15 logements en habitat participatif, dans le quartier de La Tour Chabot Gavacherie.

- SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE – 1ERE SEMAINE DU MOIS D'AVRIL 2013

Balade Géologique en Centre-ville – samedi 6 avril 11h

ReDécouvrez le parc des Brizeaux, poumon vert du quartier ! – samedi 6 avril 15h30-18h

- LES REUNIONS THEMATIQUES CITOYENNES DE LA VALLEE GUYOT

Agriculture et écologie urbaine : Mercredi 20 mars – Centre Du Guesclin à 18h30

Les commerces, les services, l'économie sociale et solidaire : Mercredi 10 avril – Centre Du Guesclin à 18h30

Santé et perte d'autonomie : Jeudi 16 mai – Centre Du Guesclin à 18h30

Temps Libre, solidarité et inter génération : Jeudi 6 juin – Hôtel de Ville à 18h30

Habitats et logements : Mercredi 19 juin – Centre Du Guesclin à 18h30

- PROCHAINES DATES À RETENIR

Bureau (à l'Hôtel de Ville) le Mardi 9 avril 2013 à 18h30

Conseil de quartier (Salle des Trois Coigneaux) le Mercredi 22 mai 2013 à 20h

La séance est levée à 22h50.

